



Distinction Palace : une nouvelle promotion d'hôtels consacrée

ARTICLE

LUXE

Conformément aux recommandations de la Commission Palace, Nathalie Delattre, ministre chargée du Tourisme, a procédé à l'attribution de la distinction Palace à 5 établissements.



Le 9 avril, Atout France a réuni les membres de la commission Palace pour examiner les candidatures d'une nouvelle promotion d'établissements sollicitant le renouvellement de la distinction.

À l'issue de cette session, **les cinq établissements** ont reçu un avis conforme de la commission et la ministre chargée du Tourisme a donc pu procéder à l'attribution de la distinction à ces établissements pour une durée de 3 ans :

- **L'Apogée Courchevel**
- **Hôtel Royal Evian**
- **Hôtel Le K2 Palace**
- **Hôtel Barrière Les Neiges Courchevel**
- **Cheval Blanc Courchevel**

L'ensemble des [31 Palaces précédemment distingués](#) ont déposé une demande de renouvellement de leur distinction auprès d'Atout France.

Dans l'attente des décisions de la commission, toutes les distinctions en cours sont prorogées.

La prochaine réunion de la Commission aura lieu fin juin.